RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Département de la Côte-d'Or (Première Circonscription)

CANDIDAT NATIONAL et INDÉPENDANT

Electrices, Electeurs,

J'arrive **en seconde position** parmi les candidats de la première circonscription. Je remercie avec émotion les électeurs, qui, au-dessus de toute étiquette de parti, ont ainsi marqué leur confiance

à l'homme qu'ils connaissent,

et **au programme qu'il soutient.**

Les résultats du premier tour éclaircissent la situation. Le maintien de ma candidature est :

— **un Droit,** puisqu'il n'y a pas de danger communiste,

— **un Devoir,** pour que s'exerce au second tour le libre jeu du suffrage universel, et que puissent se regrouper sur mon nom toutes les voix nationales du centre, dispersées au premier tour.

Les nombreux Patriotes Français **CLAIRVOYANTS** et **SOUCIEUX D'UN RENOUVEAU** peuvent encore se faire entendre et crier leur foi **SANS AUCUN RISQUE.**

Ils donneront ainsi un avertissement sévère aux tenants du système.

Ils pourront même, avec du courage, rallier des amis indécis et faire triompher leurs idées.

La Côte-d'Or ne peut rester en arrière du mouvement qui, sur le plan national, entraîne le pays vers des hommes neufs.

Seuls, des hommes neufs, jeunes, indépendants, peuvent réaliser l'œuvre immense et rude du **RENOUVEAU FRANÇAIS** entreprise par le GÉNÉRAL DE GAULLE.

Une France neuve, saine et forte, est le gage de la paix.

DONNEZ SA CHANCE A LA FRANCE !

VOTEZ Docteur Pierre MOREAU.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Jean MARILLER

Agent de Contrôle des Prestations Familiales.

IMP. COQUART FRÈRES, 72, RUE J.-J.-ROUSSEAU. - DIJON